



LA VOIX DU CANAL, lettre d'information du Comité des Canaux Bretons – Avril 2009

En Bretagne

Du SAGE au SDAGE

Appelé à formuler sons avis sur le SDAGE Loire-Bretagne, lors de sa session plénière du 26/27 mars 2009, le conseil régional a tenu à apporter la précision fondamentale suivante sur le DPF (domaine public fluvial) dont il est désormais propriétaire et gestionnaire. Je le cite :

« Les voies navigables et les canaux bretons constituent un patrimoine historique et culturel importants, symboles d'un tourisme doux et d'activités durables en Bretagne. Lors des travaux préparatoires du projet de SDAGE, cet usage a été contesté pour certains tronçons particuliers de l'Aulne et du Blavet, remettant ainsi en cause leur classement en masses d'eau fortement modifiées, et proposant en conséquence des travaux notamment en terme de suppressions d'ouvrages.

Le conseil régional rappelle l'importance de ce patrimoine remarquable, dont il n'est pas question de remettre en cause l'intégrité.

Puisque la DCE s'applique également à ces masses d'eaux, si les études actuelles engagées spécifiquement sur les territoires concernés doivent s'attacher à préciser les conditions de gestion de façon plus fine des ouvrages au regard du bon potentiel écologique des masses d'eau, il n'en demeure pas moins que leur classement en masses d'eaux fortement modifiées doit être fait sans ambiguïté et les ouvrages préservés. »

Le comité des canaux avait dénoncé en son temps la préconisation du SAGE Blavet qui remettait en cause le classement en MEFM du tronçon du canal de Nantes à Brest entre Guerlédan et Pontivy et qui proposait une expérimentation de « débarrage », pour lui substituer un éventuel classement en masse d'eau naturelle (MEN). A ce titre, en vertu des dispositions de l'article L 212-3 du Code de l'environnement, le SAGE Blavet doit être compatible avec le SDAGE. Le classement du canal de Nantes à Brest en MEFM le 27 novembre 2007 à Orléans : le Comité de bassin a considéré que le bon état écologique requis par la DCE ne pouvait pas être atteint sans nuire aux intérêts ayant présidé à la modification du cours d'eau. Par ailleurs dans le cadre de la décentralisation du domaine public fluvial au profit de la région Bretagne le transfert remet en cause cette préconisation, dont à juste titre, l'exécutif régional, en dénonce les conséquences.

Le comité des canaux bretons a aujourd'hui en mains tous les éléments juridiques pour demander le retrait de cette préconisation mettant en cause l'intégrité du canal. Il se réserve le droit d'en appeler aux autorités compétentes en la matière.

Préférant l'intérêt collectif à la procédure il demande aux collectivités propriétaires et gestionnaires des voies navigables, entre Guerlédan et Pontivy, de procéder à des aménagements structurants tels que l'installation de passes à poissons et de glissières à canoës sur les barrages déversoirs ainsi que la sauvegarde du patrimoine par la remise en navigation du canal entre Pontivy et Guerlédan. Ainsi, le multiusage et la multifonction seront les valeurs ajoutées économiques à ce patrimoine historique, architectural, paysager et environnemental appartenant à notre mémoire collective.

Kader Benferhat
Président du Comité

FRPAT Bretagne : Challenge TOURISME DURABLE

Depuis plusieurs années, la Région Bretagne et le réseau des Pays Touristiques se sont engagés, en termes de développement touristique, dans l'accompagnement et le référencement d'initiatives et de projets adoptant une démarche de Développement Durable. En 2004, ils organisent la première version du Challenge Tourisme Durable afin de récompenser et de valoriser les initiatives prises par des acteurs du tourisme breton. Cette année, la 4ème édition du Challenge accueillera 9 nouveaux lauréats qui rejoindront le réseau des 25 structures ayant reçu un prix lors des éditions précédentes.

Le Conseil régional de Bretagne et la Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne remercient leurs partenaires :

- . le Crédit Mutuel de Bretagne qui apporte une contribution financière ;
- . le Comité Régional du Tourisme qui se charge de la valorisation des lauréats ;



. l'ensemble des membres du comité de sélection qui ont donné de leur temps pour faire en sorte que l'évaluation des dossiers se déroule dans les meilleures conditions.

Les objectifs du challenge

L'ambition des organisateurs va bien au-delà des récompenses financières et du relais communication dont les 9 lauréats vont bénéficier.

Leurs objectifs :

- . structurer la filière Tourisme Durable en Bretagne par le référencement d'initiatives originales et innovantes
- . mettre en réseau des acteurs engagés, volontaires et désireux d'aller plus loin dans leur démarche
- . travailler de façon transversale avec l'ensemble des filières représentées pour bâtir une offre cohérente à destination des clientèles.

Les lauréats 2008

Kastell Dinn ; Auberge de jeunesse de Concarneau ; Rando'Patrimoine ; Dihan Evasion ; L'Hôt'Berge ; La Hulotte ; Herbarius ; La Safranière de l'Ouest ; le Relais Saint Joseph de l'Océan et la Ferme de Lintever.

En Loire-Atlantique

Nort-sur-Erdre : de nouveaux sites municipaux

Dans un ancien moulin à eau rénové situé en bordure de l'Erdre ont été aménagés 2 gîtes ruraux labellisés GITES DE France (2 épis) et un gîte d'étape de 18 places

Sur place

Vous pourrez louer des vélos ou des canoës, faire de la randonnée le long de la rigole alimentaire, y découvrir ses arcades.

A proximité

De nombreux sentiers de randonnées, des bateaux électriques, visites commentées et accompagnées, concerts, expositions avec l'Office de Tourisme Intercommunal...

Contact

Tél : 02 40 72 10 49

Fax : 02 40 72 10 49

Courriel : gites-vault@orange.fr

www.nort-sur-erdre.fr



En Finistère

Châteauneuf-du-Faou s'anime

Les dimanches 12 et 26 avril prochains à Châteauneuf-du Faou auront lieu deux manifestations auxquelles nous vous donnons rendez-vous.

Le 12 avril : Le Printemps de Châteauneuf

Le 26 avril : Foire aux Toiles

Festival de danse et de musique traditionnelle

Exposition de peinture sur les bords du canal, à Penn ar Pont.

Plus d'infos à l'Office de tourisme : 02 98 81 83 90 - www.chateauneuf-du-faou.com

SMATAH : mise en œuvre du CELT

Après avoir procédé à la remise en navigabilité de l'ensemble de la voie d'eau sur plus de 100 kilomètres, après en avoir restauré les chemins de halage et de contre halage, réhabilité les maisons éclusières en centres d'interprétation, rénové tous les ouvrages, organisé des classes canal, aménagé aires de stationnement, de repos, de loisirs, parcours de pêche pour personnes à mobilité réduite, ... après avoir remis en état le canal et ses abords, le SMATAH s'engage désormais, dans le cadre du contrat territorial du Conseil Général du Finistère, à partir de l'étude réalisée pour le pays du Centre Ouest Bretagne sur l'élaboration du plan stratégique de développement touristique du canal et en accord avec le schéma régional, dans la mise en tourisme de notre voie d'eau et de ses abords.

C'est dans une telle démarche que nous souhaitons inscrire une nouvelle initiative de notre syndicat, le **cercle d'échanges ludiques et touristiques**, le CELT.

Cette opération s'appuie sur la notion de système d'échanges local, réseau à but non lucratif, implanté sur un territoire donné, permettant à ses membres de procéder à des échanges de biens ou de services sans avoir recours à la monnaie étatique, qui permet, en lieu et place du paiement de services, de mener à bien des échanges et ouvre sur des possibilités de troque. Les membres se transmettent connaissances ou biens sans circulation d'argent. Seul entre en ligne de compte le temps passé. Une heure de formation en informatique s'échange contre une heure d'apprentissage en jardinage ou d'initiation à la confection de paniers d'osier.

L'innovation du CELT consiste, en plus de la pratique de tels échanges entre riverains du canal, à l'ouverture de ces possibilités aux touristes. Ce faisant, le CELT participe à une meilleure offre de découverte du centre Bretagne : les touristes qui arrivent dans le Finistère par le canal se voient offrir la possibilité d'accès à de nouvelles prestations gratuites par l'intégration au système pré-existant. Le CELT est ouvert à tous les touristes qui le souhaitent dès lors qu'ils offrent, durant, après ou avant leur séjour de quoi « troquer » les prestations.

Le CELT s'organise autour de piliers fondamentaux que sont les valeurs de solidarité et de développement durable adaptés au tourisme. En effet, le cercle s'adresse en priorité, outre les résidents finistériens, aux visiteurs du canal se déplaçant aux moyens de modes de circulation doux, à pieds, à vélo, à cheval, canoës, embarcations légères... De plus, afin d'impulser fortement les pratiques durables, les prestations relevant de telles démarches feront l'objet d'une bonification de temps de 50 %.

Le CELT est aussi porteur de nouveaux liens sociaux entre les individus, originaires du territoire ou venant le découvrir. En effet, avant de s'ouvrir aux touristes, le cercle nécessite d'être d'abord intégré au plan local. Les veilleurs du canal, de par leur implication dans la vie de la voie d'eau et la variété de leurs connaissances forment la cheville ouvrière de cette première étape. Leur organisation déjà existante facilite la confection de nouvelles relations entre les gens, de manières innovantes de vivre ensemble et d'échanger tout au long de l'année.

Cela s'accompagne également de la création d'un nouveau rapport entre le touriste et le territoire à découvrir. La relation qui va s'établir entre le randonneur et son hôte sera débarrassée de toute entrave financière pour privilégier le seul échange. La contrepartie imposée pour tout échange permet de mettre les deux parties sur un pied d'égalité, il n'y a plus ni donneur d'ordre ni exécutant. La gratuité favorise l'approfondissement du lien humain. Les résidents ne s'intéressent plus à leurs visiteurs pour leur seule dimension économique. Les touristes cessent de voir en leur hôte un simple prestataire de services, ils découvrent le vrai breton du cœur de la Bretagne.

Dans les faits, à partir du 30 mars, toute personne intéressée, touriste ou résident, peut se connecter au site Internet du SMATAH et, à partir d'un tableau présentant offres, demandes, procéder à un échange de prestation ou de bien, en dehors de toute transaction financière. Il agrémentera ainsi, sans bourse déliée, sa vie quotidienne ou ses vacances de découvertes supplémentaires. On pourra, désormais, échanger une heure de l'histoire du canal ou d'apprentissage de la pêche à la mouche contre une heure de tonte de pelouse ou d'initiation à la construction de murs en paille.

Ainsi, parce qu'il permet à des personnes originaires de milieux géographiques ou sociaux différents de se rendre service, de collaborer et de partager pour s'enrichir humainement, le CELT est, par nature, facilitateur, fondateur et porteur de liens sociaux.

A travers l'instauration du CELT, c'est un nouveau mode de consommation touristique qui se fait jour. Ses points forts que constituent l'authenticité par le contact direct avec la population, le pouvoir d'achat par la possibilité de minimiser le coût des vacances et l'identité par la découverte d'une Bretagne véritable feront que les touristes ne viendront plus chez nous pour nos seuls paysages ou nos seules activités, ils viendront également pour rencontrer ceux qui y vivent et en vivent.

En Morbihan

Pontivy : nouvelle exposition

L'atelier de photographies du Centre de Ressources Image et Son vous propose l'exposition de photographie : PORTRAIT MASQUE.

Elle est visible à la Bibliothèque Municipale de Pontivy du 17 mars au 15 avril.

Rohan : Semaine du Développement durable...

Rohan fait sa journée de l'environnement

Le dimanche 5 avril la commune de Rohan vous propose une journée entièrement dédiée au développement durable : animations, expositions et spectacle...

Vous pourrez vous désaltérer au Bar à Eaux, vous initier à la Pêche ou encore au Compostage...

N'oubliez pas le film La Prophétie des grenouilles! En effet, cette journée intègre le Festival cinématographique sur le développement durable organisé par Pontivy Communauté.

Plus d'infos:

Mairie de Rohan

02 97 51 50 33



Ailleurs en France

Paroles à un batelier sarthois

La Sarthe, une rivière sinistrée...

Pour les bateliers usagers du port du Mans, la navigation pour l'année 2009 s'annonce aussi triste que 2008 !

Le barrage du pont du Greffier menace de céder sous la pression du courant de la rivière Sarthe, son assise étant instable malgré les travaux réalisés en 2006. Le niveau des eaux a été baissé pour éviter l'écroulement de l'ouvrage, ce qui rend la navigation et la sortie du port du Mans impossibles pour les bateaux amarrés pour hiverner. Les réparations, si elles sont engagées (problèmes à l'étude de financements et de répartition des responsabilités), vont durer une année, interdisant toute navigation en amont de l'écluse N°1 des Planches.

Les bateliers, usagers du port du Mans, demandent au Conseil Général de la Sarthe, en charge de l'aménagement et de l'entretien de la rivière du département, de bien vouloir remettre en eau le bassin et le canal du port, avec un préavis de huit jours communiqué aux usagers et pour une durée compatible avec la sécurité de l'opération. Cette mesure doit permettre aux usagers de quitter leurs appontements et de se réfugier en aval pour bénéficier de la liberté de circulation sur la Sarthe.

Cette situation est communiquée à toutes les personnes et organismes concernés par l'usage de la rivière afin de les informer de l'impossibilité de rejoindre le port du Mans par voie fluviale.

Pour les usagers du port du Mans, Paul VALLIN batelier.

A noter

Sortie d'un nouvel ouvrage dans la collection Itinéraires de découvertes :
CANALX et VOIES NAVIGABLES DE France

Randonner canal : A la découverte de Montterlot

« Du canal aux Rochers en 8,5 km... de Nantes à Brest, à St Méen... un raccourci gigantesque qui commence le long de l'Oust, paisible, bordé de grands arbres, avec l'écluse, l'église et la fontaine St Laur,... ici passe l'eurovélo n°1 : les grands voyageurs arrivent du nord de l'Europe et filent vers le Portugal par les voies vertes. Moins remuants, les pêcheurs scrutent l'onde : la frayère à brochets réhabilitée donne la possibilité de quelques belles prises, pour la gloire, avant de les remettre à l'eau. Au fil du circuit, des petits villages, des hameaux, et des croix : nombreuses, inégales, parfois discrètes, parfois imposantes et évocatrices, comme celle qui trône au fond du cimetière, celle des Pierres Bourget, de Tressol, de la Ville Briend,... le terrain se fait plus pentu au fur et à mesure : de 25 m, on monte ostensiblement jusqu'à 103 m. Point culminant de la landes de St Méen, les rochers naturels émergent du sol. A quelques centaines de mètres, c'est une chapelle dédiée au Saint qui matérialise le carrefour des routes, avant d'amorcer la descente. De Montterlot à Monterrein, et retour... fin du voyage. »

Idée Spectacle : la Compagnie du Bienheureux

Entre deux eaux... Contes au fil de l'eau douce...

Si les murs ont des oreilles, certains lieux ont des bouches ! Les lieux auxquels je pense sont liquides: lacs, rivières, fontaines, océan...

« Entre deux eaux » est un spectacle où Gaëtan Emeraud revisite de vieilles légendes et propose des histoires inédites inspirées par les eaux de l'Argouat: « Les rousses de la butte de Tréguier »; « L'écluse sans numéro »; « Youn et la fille du sous-préfet »; « La cigarette de l'homme marin »...

Ces aventures se déroulent à la fin du XIXème siècle dans une Bretagne épique. Les personnages se débattent face aux mystères de la vie: l'amour, la mort, la magie...

La mise en scène de Laurent Voiturin, la narration et les chants proposent des rebonds dynamiques, des échappées belles...

Débit de l'eau, débit de mots... Qu'importe, tant qu'il y a du courant!

La Compagnie du Bienheureux a quitté le soleil de l'Ardèche pour les vents de Bretagne en janvier 2007. Notre travail explore différents versants de la langue et de l'imaginaire. Nous pratiquons un théâtre à grande bouche où la poésie raconte des histoires, où les histoires sont poétiques et lorsque nous n'avons plus de mots pour le dire et bien nous le chantons !

La compagnie tourne actuellement un autre spectacle: « L'étrange voyage de Peter ». Il s'agit d'un conte initiatique où le théâtre et la poésie s'entremêlent tout au long du parcours du personnage.

La Compagnie du Bienheureux - 7,rue de bas— 56800 QUILY
ciebienheureux@hotmail.fr - 06 68 37 69 89



« L'écluse sans numéro »
Histoire originale

Bastien n'aurait pas dû partir pêcher avant le jour... Sur les bords du canal de Nantes à Brest il s'est embarqué pour une drôle d'aventure... Gaspard l'éclusier, L'Ankou, la gardienne de l'Oust, l'Archange St Michel... autant de personnages qui le guideront entre deux eaux, entre le royaume des morts et le monde des vivants.

« On dénombre 236 écluses sur le canal de Nantes à Brest, toutes numérotées de un à 236...toutes sauf une. On ne sait pas, on ne sait plus, mais on prétend que des années durant l'écluse de Blond perdit son numéro. »

Histoire de canal

Paroles de Rigole...

Paroles de Rigole est un recueil de témoignages collectés par J. CURACULL auprès des habitants de Dingé, dans le cadre de la réhabilitation de la Rigole de Boulet.

Sélection, images et mise en page : Association Dingé Patrimoine

Extraits...

« Braconnier mentou.

- Vous avez aussi braconné ?

- Et bien tout le monde ! (rires) Mais enfin moi personnellement, non. »

« L'auge clandestine.

En quarante-neuf par exemple, qui était une année de sécheresse, mes parents, et bien d'autres, mettaient une grande auge en bois sur la pâture, et avec des seaux ils emplissaient. Ca nous arrivait que quand elle était vide, on la mettait dans la rigole, et ça servait de bateau. J'eus même les réflexions du garde un jour qui me dit : « vous n'avez pas le droit, il faut un permis de navigation ». J'avais quatorze ans à l'époque ! »

« ...A César ce qui est à César :

On parle toujours des Onze écluses, et c'est très joli, mais s'il n'y avait pas eu la rigole, il y aurait jamais eu de canal et on n'en parle jamais. »

Contact:

Association Dingé Patrimoine

AM Ducassé

1 La Bouderie - 35440 DINGE

02 99 45 01 41



Zoom sur la commune de Gueltas



Nichée au coeur du Pays des Rohan, Gueltas est une commune idéalement située car riveraine du Canal de Nantes à Brest qui traverse le massif forestier de Branguily.

Le Canal et la forêt sont deux atouts touristiques majeurs pour la commune.

A Boju vous découvrirez une échelle d'écluses exceptionnelle : pensez que de Redon à Gueltas, 34 écluses sont nécessaires pour parcourir 90 km alors que les 20 km de Gueltas à Pontivy nécessitent 54 écluses. Véritable prouesse technique, l'échelle de Gueltas, à elle seule, comporte 23 écluses sur 4,525 km pour rattraper une dénivellation d'environ 53 m.

Depuis la remise en eau du Canal en 1992, les bateaux de plaisance ont certes remplacé les péniches mais c'est la batellerie qui a repris ses droits et c'est le Canal qui revit.

Gueltas c'est aussi la forêt de Branguily dont la commune possède une centaine d'hectares, la légende du Veau d'or, ses chemins de randonnée et ses quatre étangs : véritables bijoux de cet espace naturel reconnu pour sa biodiversité et la qualité de sa gestion naturaliste.

Vous pourrez poursuivre votre ballade jusqu'au parc éolien et passer par le bourg où l'église reconstruite en 1886 a conservé quelques vieilles statues en bois polychrome, vous découvrirez la fontaine Saint Gildas, XVII^e siècle, et ses trois sources, et ..., et ...

Le plus simple est de venir, offrez-vous le temps de la découverte!

Votre agenda

12 avril - Châteauneuf-du-Faou (29) : Printemps de Châteauneuf

26 avril - Châteauneuf-du-Faou (29) : Foire aux Toiles

du 18 au 23 mai - Golfe du Morbihan : Semaine du Golfe

13 juin - Rennes (35) : Fête du canal

14 juin - Bretagne : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins

27 et 28 juin - Saint-Congard (56) : Fête du canal

9 août - Bretagne : A DIMANCHE AU CANAL

N'oubliez pas le **Concours du plus beau carnet de voyage le long des canaux de Bretagne**